

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mercredi 19 Décembre 2018, sous la présidence du Maire Alain Marzin.

Ordre du jour :

1- Tarifs Communaux, 2019 : Suite à l'avis de la commission des finances, les tarifs communaux augmenteront de 1%, à l'exception des tarifs « salle Arc en Ciel » à noter un changement au chapitre « location vaisselle » le prix unitaire par couvert sera désormais de 0,20€ et la location de la cuisine à 43,11€.

La participation forfaitaire aux frais de chauffage augmentera de + 2% et passera à 39,63€ par niveau.

Les tarifs au pont-bascule, cavurne, salle des sports et jetons électricité pour les particuliers, ainsi que la location des bateaux à pédales ne subiront d'augmentation. Ces tarifs sont consultables en mairie et dans le bulletin municipal de Janvier.

Assainissement 2019 :

abonnement : 140€ht

M3 2019 : 1,75€ m3 ht

Sans changement de tarif depuis 2012.

Avis favorable du Conseil Municipal.

2- Syndicat Mixte du Kreiz- Breizh.

La synthèse 2017 du syndicat Centre Bretagne a été présentée. La population desservie est de 10.000 habitants, l'eau est distribuée à 4.690 abonnés. Le réseau représente 607kms(7,8 habitants au km). Un abonné consommant 120m3 payera 372,26€(sur la base des tarifs du 1er Janvier 2018) . Soit en moyenne 3,10€/m3 en baisse de 4,63% par rapport à 2017.

En 2018, la part de la collectivité dans l'abonnement étant de 91,07€ au lieu de 109,95€ en 2017(soit -17%).

Le SIECB a fusionné au 1 Janvier 2018 ,avec les syndicats de St Nicolas et de St Maudez. Au 1 Janvier2019, il y aura une fusion avec le syndicat d'Argoat (Callac). Le linéaire total après fusion représentera 2000kms de canalisation.

Avis favorable du Conseil Municipal.

3-CCKB : Fonds de concours :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'attribution.

4- CCKB : Convention d'entretien des espaces verts de la Zone Artisanale .

Les services techniques communaux effectueront 2 passages par mois à l'épaveuse d'Avril à Juillet et 1 passage/ mois d'Aout à Octobre. Le coût proposé serait celui de l'heure de tracto,soit 77,28€/ tarif 2018, actualisé chaque année.

Les prestations démarreront en 2019.

Avis favorable du Conseil Municipal.

5- CCKB : Avenant à la convention pour le transfert de la gestion « ordures ménagères ».

Afin d'améliorer les points de collecte,il est convenu de bétonner les lieux, la CCKB prendrait en charge la partie béton et la commune ferait la préparation et la mise en œuvre.

Avis favorable du Conseil Municipal.

6-S D E : (Syndicat Départemental d'énergie),

Le SDE a engagé depuis quelques mois une procédure de révision de ces statuts pour s'adapter à l'évolution des nouveaux textes intervenus dans le domaine de l'énergie. Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des statuts donne un avis favorable.

7- S D E : Maintenance éclairage public.

Après étude du SDE, l'estimation des travaux sur des coffrets (route de Paule) s'élève à 250€ht avec une participation de la commune de 60%=150€,et (route de Rostrenen) pour 950€ avec une participation communale de 570€.

Avis favorable du Conseil Municipal.

8- Recensement 2019 :

Le coordonnateur sera Evelyne Aslanoff(adjointe) secondée par Maryse Jégou et Yvonne Tossier .

La commune sera découpée en 6 districts contenant chacun 150 à 190 logements. Il s'agit d'une opération importante,puisqu'elle conditionne en partie les dotations perçues par la commune.

Le souhait de la commune serait de recruter 3 agents recenseurs.

Avis favorable du Conseil Municipal.

9 – Voirie 2019 :

La commune adhère au groupement cantonal, Plévin sera chargée en 2019 du suivi administratif.

La mission d'assistance de l'ADAC a été approuvée (710€ ht).

Le programme voirie 2019 a été approuvé, pour une tranche ferme de 64.195€ HT.

Avis favorable du Conseil Municipal.

10-Location des bureaux du Centre de Solidarité :

Suite à la fusion des comités d'entraide de Maël-Carhaix et de Callac. Le service administratif serait transféré sur Maël-Carhaix.

Le Comité d'Entraide Du Corong (nouvelle entité,suite à la fusion) a proposé un loyer de 4€ m2/mois (charges eau, élect, incluses) pour les 70m2 situés à l'étage soit 280€ / mois à compter du 1 Janvier 2019.

Avis favorable du Conseil Municipal.

11 – Installations classées :Sarl IEL Exploitation.

Concerne l'implantation de 3 éoliennes sur la commune de Kergrist-Moêlou, site de Lan – Vras.

Avis favorable du Conseil Municipal.

12 -Installations classées : SAS AM3C.

Une enquête publique est ouverte du 4 Déc 2018 au 4 Janv 2019 dans la commune de Maël-Carhaix sur la demande présentée par la SAS AM3C, soumise à autorisation environnementale,en vue d'exploiter au lieu dit : Moulin de la Lande, les dépôts de déchets de l'ancienne exploitation d'ardoise en les concassant,afin d'obtenir du paillis d'ardoise,commercialisé en vrac ou en big bag. L'exploitation est prévue pour une durée de 20 ans avec une production maximale de 20.000t / an (moyenne de 15.000t)

Avis favorable du Conseil Municipal.

13 – Aménagement « Rue de la Gare ».

Suite à une rencontre avec l'architecte des Batiments de France, il s'avère que le dépôt d'un permis d'aménager est nécessaire étant donné que l'on touche à la structure de la rue. Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer le permis d'aménager.

Lors du prochain Conseil Municipal, le projet sera présenté par les cabinets « Horizon et paysages/ Océam.

Une réunion publique suivra sur fin Janvier.

14 – Questions – info diverses :

Par délibération du 15 Déc 2017, le Conseil Municipal s'était porté acquéreur d'une parcelle à Pont Rod pour un prix de 3€ le m² (7.200m²) soit 21.570 €, les crédits avaient été votés au BP 2018.

Le Maire demande à l'assemblée de valider l'acquisition.

Avis favorable du Conseil Municipal.

Ecole : Travaux d'isolation.

Suite à la visite de l'architecte des Batiments de France, une demande de déclaration préalable sera à déposer .